

FICHE DESCRIPTIVE DE L'OFFRE DE FOURNITURE D'ÉLECTRICITÉ JEETY ENERGY

L'électricité au prix indexé sur le TRV, sans complication
Offre pour les clients particuliers uniquement

Cette fiche, réalisée à la demande des associations de consommateurs et de la CRE, doit vous permettre de comparer les offres commerciales des différents fournisseurs. Les éléments repris dans cette fiche ne constituent pas l'intégralité de l'offre. Pour plus d'information, reportez-vous aux documents constituant l'offre du fournisseur Jeety Energy.

1. CARACTÉRISTIQUES DE L'OFFRE

Offre	L'électricité au prix indexé sur le TRV, sans engagement
Catégorie	Offre de catégorie 2 à prix indexé au TRVE (catégorie définie par la CRE)*
Spécificité	Offre simple et transparente, indexée sur les tarifs réglementés
Électricité verte	0 %

* Plus d'infos : <https://www.cre.fr/consommateurs/infos-pratiques-et-fiches/découvrir-les-catégories-des-offres.html>

2. PRIX DE L'OFFRE

Prix	Abonnement et consommations au même prix et indexés aux TRVE*
-------------	---

* TRVE : Tarifs Réglementés de Vente de l'Électricité décidés par l'État et publiés au Journal Officiel.

3. CONDITIONS DE RÉVISION DES PRIX

Évolution des prix	Les tarifs évoluent à la hausse ou à la baisse selon les TRVE
Périodicité	Généralement en août et février, exceptionnellement à d'autres moments
Délai d'application	Le 1er du mois suivant la publication au Journal Officiel

4. MODALITÉS CONTRACTUELLES

Souscription	En ligne ou sur bulletin de souscription
Durée et engagement	Contrat sans engagement à durée indéterminée
Résiliation client	À tout moment, sans frais, via la messagerie de l'espace client
Délai de prévenance	Aucun préavis
Résiliation fournisseur	En cas d'impayés, de force majeure ou de cessation d'activité
Délai de prévenance	3 mois

5. INFORMATIONS DE CONTACT

Par courrier	Jeety Energy, Service Client, 21 rue du Luyot, 59113 SECLIN
Par téléphone	09 74 76 55 60 (lun-ven : 10h-13h et 14h-18h)

Par mail	Service.client@jeety.energy
Par messagerie	www.jeety.energy/espace-client > messagerie

6. FACTURATION ET MODALITÉS DE PAIEMENT

Support	Électronique - disponible sur l'espace client
Périodicité	Mensuelle (facture ou échéancier)
Mode de prévenance	Par mail
Facturation	Ajustable (correction du mois passé + estimation du mois en cours)*
Mensualisation	3, 6, 9 ou 12 mois selon la situation du client*
Mode de paiement	Carte bancaire ou prélèvement
Date de facture	Le 1er de chaque mois
Date de prélèvement	Environ le 8 de chaque mois
Délai de paiement	Jusqu'au 15 de chaque mois
Trop perçu	Remboursement sous 15 jours
Frais d'impayé	7,5 € TTC

* Plus d'information sur la facturation : <https://www.jeety.energy/facturation>

7. CAUTION / DÉPÔT DE GARANTIE

Dépôt de garantie	Non
Avance sur consommation	100 € à la souscription

8. GRILLE TARIFAIRES TRV (en vigueur au 01/12/2025)

Puissance souscrite : 3 à 36 kVA

Options tarifaires : BASE (tarif unique) ou HP/HC (heures pleines / heures creuses)

TARIF BASE		
Puissance	Abonnement/mois (€ TTC)	Prix kWh (€ TTC)
3 kVA	11,73	0,1952
6 kVA	15,47	0,1952
9 kVA	19,39	0,1952
12 kVA	23,32	0,1952
15 kVA	27,06	0,1952
18 kVA	30,76	0,1952
24 kVA	38,79	0,1952
30 kVA	46,44	0,1952
36 kVA	54,29	0,1952

TARIF HEURES PLEINES / HEURES CREUSES			
Puissance	Abonnement/mois (€ TTC)	Prix HP (€ TTC)	Prix HC (€ TTC)
6 kVA	15,74	0,2081	0,1635
9 kVA	19,81	0,2081	0,1635
12 kVA	23,76	0,2081	0,1635
15 kVA	27,49	0,2081	0,1635
18 kVA	31,34	0,2081	0,1635
24 kVA	39,47	0,2081	0,1635
30 kVA	47,02	0,2081	0,1635
36 kVA	54,61	0,2081	0,1635

Tarifs TTC en vigueur au 1er août 2025, conformes aux TRVE publiés au Journal Officiel du 29 juillet 2025.

Source : Commission de Régulation de l'Énergie (CRE) - www.cre.fr